SOCIÉTÉ

briey

Guinness : 5 400 euros l'homologation

Xavier Pichon a encore du mal à avaler les 5 400 € réclamés par le *Guinness Book* pour homologuer son (éventuel) record du monde, le 13 juillet à Briey. Xavier Pichon ? Un Meurthe-et-Mosellan qui veut préparer la tarte aux prunes la plus grande du monde ! Quelque 3 tonnes de fruits, un peu moins de 600 kilos de pâte… Une belle tarte, donc, dont les parts vendues au public serviront à alimenter les caisses de la Ligue contre le cancer. Seulement voilà, pour attester le record, le *Guinness* demande 5 400 € de frais d'enregistrement. « Comment peut-on réclamer de l'argent pour une action caritative ? », s'étrangle Xavier Pichon. Alors le bénévole a trouvé un plan B : « Au lieu de faire venir un représentant anglais du *Guinness*, on peut valider le record en lui envoyant des photos et vidéos. On pense faire venir aussi un huissier. » Pour mener à bien ce projet gargantuesque, l'homme peut compter sur 200 bénévoles contre 120 le mois dernier. On le voit, le dynamisme n'est pas famélique dans le bassin de Briey…

G. I.

metz

Les agriculteurs se sentent stigmatisés

Rencontre informelle hier matin entre une poignée d'agriculteurs et le préfet de région. Les premiers ne veulent plus être stigmatisés.

« Je suis agriculteur, et parfois j'en ai ras le bol », lance l'homme en tenue de travail avec de l'émotion dans la voix. Nacer Meddah, préfet de la région Lorraine, écoute attentivement. L'homme poursuit : « Mon plus jeune fils est rentré de l'école l'autre jour et m'a demandé pourquoi j'étais un pollueur. J'ai voulu savoir qui lui avait dit cela. Il m'a répondu que c'était sa maîtresse. » Il poursuit, dépité : « L'aîné c'est pire, il n'ose même plus dire que son père est agriculteur. »

La rencontre entre le préfet et une poignée d'agriculteurs s'est déroulée, hier matin, devant des vaches charolaises indifférentes dans une exploitation à l'entrée de Gorze. Le ton est cordial.

« Il a suffi d'un fait divers pour que le gouvernement décide de légiférer », regrette Jean-Marc Brème, patron de la FDSEA de la Moselle. L'histoire est celle du malaise provoqué, début mai, chez une vingtaine d'écoliers d'un village de Gironde et de leur enseignante, suite à un épandage de fongicides sur des vignes situées à proximité de l'établissement. « Ce sont les médias qui en ont fait une affaire et c'est la réponse du politique à une affaire médiatique », analyse le préfet. Il se veut rassurant et ne croit pas à un nouvel arsenal législatif sur le sujet, juste quelques mesures ponctuelles. Autour de lui, les agriculteurs insistent sur le ras-le-bol d'une profession « toujours stigmatisée » en dépit « des efforts et progrès réalisés ».

« C'est vrai que votre profession souffre d'une image injuste », abonde Nacer Meddah avec une volonté visible de ne pas froisser ses interlocuteurs. « Il faut changer de méthode de gouvernance », estime Jean-Marc Brème qui évoque « les séismes moraux suscités par des mesures prises à la hâte. Ce désarroi touche des agriculteurs de 50 ans, installés, qui veulent raccrocher à cause des lois qui les engloutissent ».

SOCIAL

accession à la propriété simplifiée

Guénange : une maison sans déraison

Pour faciliter l'accès à la propriété, une filiale de Batigère propose huit maisons en acquisition location. Grâce à un prêt sécurisé, des foyers modestes pourraient acquérir des maisons à 199 000 €.

À Guénange, la municipalité et le réseau Batigère lancent un nouveau concept : huit maisons en location-acquisition. Photo Armand FLOHR

Enfin, Christine va devenir propriétaire. Guénangeoise, la maman de 28 ans s'était installée à Fontoy pour le travail, il y a quelques années. Mais depuis qu'ils ont eu Kerian, 2 ans et demi, Christine et son mari cherchent à se rapprocher de Guénange. « C'est là que vit ma maman. Ce serait quand même plus pratique pour faire la grand-mère nounou. »

Problème : pour devenir propriétaire si près du Grand-Duché, les mensualités s'élèvent « au moins à 1 100 € par mois », calcule Christine. « Une somme trop élevée pour des ménages comme le nôtre. » La mairie de Guénange a bien saisi le problème. Elle met donc tout en œuvre pour développer « une politique de mixité sociale », thème cher à Jean-Pierre La Vaullée, maire de Guénange.

Propriétaire à l'essai

En partenariat avec Batigère, qui loue déjà 600 logements sociaux sur la ville, un nouveau concept est lancé : des maisons en location accessibilité. Cécile Roussel, directrice de Moselle-Maison familiale, filiale de Batigère, explique : « L'acquéreur, qui a des ressources limitées, devient propriétaire à l'essai. Dans un premier temps, il est considéré comme locataire de sa maison. Il paye un loyer d'un maximum d'environ 850 €, la période s'échelonne sur une durée d'un an en moyenne. »

Si tout se passe bien, le locataire passe dans la phase d'acquisition. Son loyer se transforme en mensualité de remboursement. Ce qu'il a versé pendant un an sert de premier matelas. « Les mensualités ne peuvent excéder la hauteur du loyer. Ainsi, l'acquéreur a déjà pris ses marques. »

Mais la formule présente des garanties encore bien plus fortes. « En cas de coup dur, Batigère s'engage à reloger l'acquéreur dans son parc immobilier et peut aller jusqu'à prendre en charge la revente de la maison. »

Cette garantie court pendant quinze ans. Bien entendu, ces avantages sont réservés à des classes moyennes, voire des foyers modestes. Une famille avec deux enfants ne doit par exemple pas dépasser le plafond de 3 500 € par mois. « Toutes ces sécurités nous rassurent », glisse Christine, enjouée à l'idée d'emménager au printemps 2015.

Concept novateur

Sur les huit maisons en prêts sécurisés, deux ont déjà été vendues, pour 199 000 €. Entièrement aux normes écologiques BBC, les maisons offrent un standing intéressant : trois chambres, salon, bureau, cuisine intégrée, salle de bain, garage, le tout sur un peu plus de 90 m².

Cette opération d'accession est une première à Guénange. Le projet a mis du temps à aboutir, environ quatre ans, mais il est désormais lancé. Du côté de Batigère, l'acquisition en location sécurisée reste rare, malgré les succès. « À Ennery et à Pont-à-Mousson, sur une quinzaine de maisons lancées en 2009, seul un propriétaire n'est pas allé au bout », confirme le groupe. Enfin un remède pour les classes modestes ?

Hubert GAMELON.

Renseignements : Moselle-Maison familiale, tél. : 03 87 39 57 00.

LOISIRS

Jackpot au Cat4Cash

Seven Casino investit 150 000 € en machines à sous.

Depuis mardi, Seven Casino a mis en route ses six dernières machines à sous Cat4Cash. Dans l'esprit de l'exclusivité des casinos du groupe Tranchant lors de la sortie des machines Avatar, les Cat4Cash sont en module progressif en multi-jeux. Chacune des machines propose six jeux avec des mises en pièces de 1 centime d'euro. Le joueur a l'avantage d'apercevoir le montant grimpant des jackpots méga, maxi et mini. La somme minimum du jackpot retombe à 3 000 € à chaque gain de 30 000 € (gain maximal). Quant au jeu Avatar, un nouveau jackpot de 10 000 € doit tomber ces prochains jours.

Seven Casino vient d'ouvrir sa nouvelle terrasse de restaurant proposant mercredi et dimanche soir une barbecue party ainsi qu'un buffet à volonté les vendredis soir. Du 6 au 10 juillet Seven Casino fêtera son 4e anniversaire avec une voiture à gagner le 7 juillet. Des baptêmes en voitures de luxe figurent parmi les lots.

J.-P. R.

Le DG Gaël Philippe. Photo Gilles WIRTZ